

RCS : CASTRES Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00342 Numéro SIREN : 794 510 081 Nom ou dénomination : LA FOLIA
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/01/2022 sous le numéro de dépôt 116

Désignation de l'entreprise		La Folia										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																					
Adresse de l'entreprise		Dépôt 2989, Lieu-dit Le Portail 81540 Sorèze																																																																																																																																																																																																																																																																																															
SIRET		7	9	4	5	1	0	0	8	1	0	0	0	4	3																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1	2	Durée de l'exercice précédent *		1	2																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Exercice N clos le																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
31 12 2020																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">ACTIF</th> <th colspan="2">Brut</th> <th colspan="2">Amortissements – Provisions</th> <th colspan="2">Net</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">1</th> <th colspan="2">2</th> <th colspan="2">3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td> <td>Immobilisations incorporelles {</td> <td>Fonds commercial *</td> <td>010</td> <td>7 500</td> <td>012</td> <td></td> <td>7 500</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Autres *</td> <td>014</td> <td>249</td> <td>016</td> <td>249</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Immobilisations corporelles *</td> <td>028</td> <td>6 255</td> <td>030</td> <td>6 255</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Immobilisations financières * (1)</td> <td>040</td> <td>1 791</td> <td>042</td> <td></td> <td>1 791</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I (5)</td> <td>044</td> <td>15 795</td> <td>048</td> <td>6 504</td> <td>9 291</td> </tr> <tr> <td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td> <td rowspan="2">STOCKS</td> <td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td> <td>050</td> <td></td> <td>052</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Marchandises *</td> <td>060</td> <td>147 400</td> <td>062</td> <td></td> <td>147 400</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td> <td>064</td> <td></td> <td>066</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Créances (2) {</td> <td>Clients et comptes rattachés *</td> <td>068</td> <td>88</td> <td>070</td> <td></td> <td>88</td> </tr> <tr> <td>Autres * (3)</td> <td>072</td> <td>56</td> <td>074</td> <td></td> <td>56</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td> <td>080</td> <td></td> <td>082</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Disponibilités</td> <td>084</td> <td>1 904</td> <td>086</td> <td></td> <td>1 904</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td> <td>092</td> <td>54</td> <td>094</td> <td></td> <td>54</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total II</td> <td>096</td> <td>149 502</td> <td>098</td> <td></td> <td>149 502</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II)</td> <td>110</td> <td>165 297</td> <td>112</td> <td>6 504</td> <td>158 793</td> </tr> </tbody> </table>														ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions		Net				1		2		3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010	7 500	012		7 500		Autres *	014	249	016	249		Immobilisations corporelles *		028	6 255	030	6 255		Immobilisations financières * (1)		040	1 791	042		1 791	Total I (5)		044	15 795	048	6 504	9 291	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			Marchandises *	060	147 400	062		147 400	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	88	070		88	Autres * (3)	072	56	074		56	Valeurs mobilières de placement		080		082			Disponibilités		084	1 904	086		1 904	Charges constatées d'avance *		092	54	094		54	Total II		096	149 502	098		149 502	Total général (I + II)		110	165 297	112	6 504	158 793																																																																																																																																																											
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions		Net																																																																																																																																																																																																																																																																																											
		1		2		3																																																																																																																																																																																																																																																																																											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010	7 500	012		7 500																																																																																																																																																																																																																																																																																										
		Autres *	014	249	016	249																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Immobilisations corporelles *		028	6 255	030	6 255																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Immobilisations financières * (1)		040	1 791	042		1 791																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Total I (5)		044	15 795	048	6 504	9 291																																																																																																																																																																																																																																																																																										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																																																																																																																																																																																																																																																																																												
		Marchandises *	060	147 400	062		147 400																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	88	070		88																																																																																																																																																																																																																																																																																										
		Autres * (3)	072	56	074		56																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Disponibilités		084	1 904	086		1 904																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Charges constatées d'avance *		092	54	094		54																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Total II		096	149 502	098		149 502																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Total général (I + II)		110	165 297	112	6 504	158 793																																																																																																																																																																																																																																																																																										
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="12">PASSIF</th> <th colspan="2">Exercice N NET</th> </tr> <tr> <th colspan="12"></th> <th colspan="2">1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="9">CAPITAUX PROPRES</td> <td colspan="11">Capital social ou individuel *</td> <td>120</td> <td>1 500</td> </tr> <tr> <td colspan="11">Écarts de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="11">Réserve légale</td> <td>126</td> <td>150</td> </tr> <tr> <td colspan="11">Réserves réglementées *</td> <td>130</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="11">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *</td> <td>131</td> <td>16 309</td> </tr> <tr> <td colspan="11">Report à nouveau</td> <td>134</td> <td>21 255</td> </tr> <tr> <td colspan="11">Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td>8 704</td> </tr> <tr> <td colspan="11">Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="11">Total I</td> <td>142</td> <td>47 918</td> </tr> <tr> <td colspan="11">Provisions pour risques et charges</td> <td>Total II</td> <td>154</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5">DETTES (4)</td> <td colspan="11">Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td>40 727</td> </tr> <tr> <td colspan="11">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td>164</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="11">Fournisseurs et comptes rattachés *</td> <td>166</td> <td>142</td> </tr> <tr> <td colspan="11">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td> <td>169</td> <td>70 005</td> </tr> <tr> <td colspan="11">Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="11">Total III</td> <td>176</td> <td>110 875</td> </tr> <tr> <td colspan="11">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td>158 793</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENOIS</td> <td>(1)</td> <td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td></td> <td>(4)</td> <td>Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(2)</td> <td>Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> <td rowspan="2">(5)</td> <td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td> <td>182</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(3)</td> <td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> <td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td> <td>184</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>														PASSIF												Exercice N NET														1		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *											120	1 500	Écarts de réévaluation											124		Réserve légale											126	150	Réserves réglementées *											130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *											131	16 309	Report à nouveau											134	21 255	Résultat de l'exercice											136	8 704	Provisions réglementées											140		Total I											142	47 918	Provisions pour risques et charges											Total II	154		DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées											156	40 727	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours											164		Fournisseurs et comptes rattachés *											166	142	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)											169	70 005	Produits constatés d'avance											174		Total III											176	110 875	Total général (I + II + III)											180	158 793	RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	
PASSIF												Exercice N NET																																																																																																																																																																																																																																																																																					
												1																																																																																																																																																																																																																																																																																					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *											120	1 500																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Écarts de réévaluation											124																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	Réserve légale											126	150																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Réserves réglementées *											130																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *											131	16 309																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Report à nouveau											134	21 255																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Résultat de l'exercice											136	8 704																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Provisions réglementées											140																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	Total I											142	47 918																																																																																																																																																																																																																																																																																				
Provisions pour risques et charges											Total II	154																																																																																																																																																																																																																																																																																					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées											156	40 727																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours											164																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	Fournisseurs et comptes rattachés *											166	142																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)											169	70 005																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Produits constatés d'avance											174																																																																																																																																																																																																																																																																																					
Total III											176	110 875																																																																																																																																																																																																																																																																																					
Total général (I + II + III)											180	158 793																																																																																																																																																																																																																																																																																					
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																																																																																																										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		La Folia		Néant ☐ *		
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
						31 12 2020		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210 75 298	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons	215		214		
		Services *	intracommunautaires	217		218 21 946		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232 97 244	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234 2 872	
	Variation de stocks (marchandises) *						236 18 476	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238 852	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : 3 742- immobilier :)						242 63 565	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE * 243)						244	
	Rémunérations du personnel *						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements *						254	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)						264 85 766		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270 11 479		
Produits financiers (III)		280	1	Charges financières (V)		294 1 193		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	40			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306 1 543		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310 8 704		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 8 704	314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324 1 583			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU – TE (44 octies et octies A)	987	342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138				
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345						
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346	350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641		
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352 10 287	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370 10 287	372			

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise				La Folia				Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	7 500	402		404		406	7 500		
	Autres	410	249	412		414		416	249		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	2 833	442		444		446	2 833		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	3 422	472		474		476	3 422		
Immobilisations financières		480	1 791	482		484		486	1 791		
TOTAL		490	15 795	492		494		496	15 795		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	249	502		504		506	249		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	2 833	532		534		536	2 833		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	3 422	562		564		566	3 422		
TOTAL		570	6 504	572		574		576	6 504		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession*		Plus ou moins-values			
						Court terme*	Long terme				
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
Total	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL		596	585	597	599						

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise			La Folia			Néant ☐ *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646			
	Sur comptes clients		650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666			
TOTAL			680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
			Dotations		Reprises							
Immobilisations incorporelles			700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains			710		715		2					
Constructions			720		725		3					
Installations techniques, matériel et outillage			730		735		4					
Inst. générales, agencements et aménagements divers			740		745		5					
Matériel de transport			750		755		6					
Autres immobilisations corporelles			760		765		7					
TOTAL			770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780	
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982			Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI			995			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)			996		
Déficits imputés			983									
Déficits reportables			984									
Déficits de l'exercice			860									
Total des déficits restant à reporter			870									
IV DIVERS												
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325				381		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327						
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326				380		
N° du centre de gestion agréé									388			
Montant de la TVA collectée									374	4 912		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378	3 703		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		La Folia		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01.01.2020		et clos le : 31.12.2020		Données en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :						376	
Dont apprentis						657	
Dont handicapés						651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale						861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises						108	97 244
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées						118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges						105	
TOTAL 1						106	97 244
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						143	
Subventions d'exploitation reçues						113	
Variation positive des stocks						111	18 476
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée						116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						153	
TOTAL 2						144	18 476
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats						121	3 724
Variation négative des stocks						145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances						125	50 569
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.						310	12 995
Taxes déductibles de la valeur ajoutée						133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée						128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						150	
TOTAL 3						152	67 289
IV – Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée						(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137 48 431
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF						117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)						026	
Période de référence	024			/		/	
Date de cessation				/		/	

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt



(1)

Néant ☐*

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

Exercice clos le

3 1 1 2 2 0 2 0

SIREN

7 9 4 5 1 0 0 8 1

Dénomination de l'entreprise

La Folia

Adresse (voie)

Dépôt 2989, Lieu-dit Le Portail

Code postal

8 540

Ville

Sorèze

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

0

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

0

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

150

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Ansoult

Prénom(s)

Christian

Nom marital

Ansoult

% de détention

50

Nb de parts ou actions

75

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

5 CHEMIN DE BARRELLES

Code postal

31 290

Commune

VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS

Pays

FR

Titre (2)

Nom patronymique

Ahache

Prénom(s)

Karine

Nom marital

Ahache

% de détention

50

Nb de parts ou actions

75

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

5 CHEMIN DE BARRELLES

Code postal

31 290

Commune

VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS

Pays

FR

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III
au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont
la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐*

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 0

SIREN 7 9 4 5 1 0 0 8 1

Dénomination de l'entreprise La Folia

Adresse (voie) Dépôt 2989, Lieu-dit Le Portail

Code postal 8 540

Ville Sorèze

I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

0

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

N° 11084*21

*Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)*

**Formulaire à déposer
en double exemplaire**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01.01.2020	et clos le	31.12.2020	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE
---	--------------------------------

Désignation de la société:														Adresse du siège social:															
La Folia														Dépôt 2989, Lieu-dit Le Portail 81540 Sorèze															
SIRET		7	9	4	5	1	0	0	8	1	0	0	0	4	3	Mél : librairielalette2@gmail.com													
Adresse du principal établissement:														Ancienne adresse en cas de changement:															

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

[illegible]

B	ACTIVITÉ
---	----------

Activités exercées	VENTE DE LIVRES D OCCASION	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	----------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	10 287	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)		
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%				

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A ☐ Pôle de compétitivité, art. 44 *undecies* ☐
 Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* ☐ Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* ☐
 Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* ☐ Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A ☐ Autres dispositifs ☐
 Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies* ☐
 Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

F	ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)
---	--

[illegible]

G	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE
---	---------------------------

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	ZEFYR
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:					Nom et adresse du conseil:				
Tél:					Tél:				
OGA/OMGA	☐	Viseur conventionné	☐	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:				
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :					Date: 24.03.2021				
					Lieu: Sorèze				
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné					Qualité et nom du signataire: Karine Ahache Directrice générale				
					Signature :				

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS										N° 2065 bis-SD						
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)										2020						
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD																
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾			payées par la société elle-même		a					payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾										c						
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d						
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾										e						
										f						
										g						
										h						
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾										i						
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j						
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾										Total (a à h)						
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.											
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:											
					à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6								
						Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements							
1			2		3		4		5		6		7		8	
J DIVERS																
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION																
RÉMUNÉRATIONS						MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 15%										
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)						MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice										
						MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice										
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)						MVLT réalisée au cours de l'exercice										
						MVLT restant à reporter										

LA FOLIA
Société par actions simplifiée au capital de 1500 euros
Siège social : Lieu-dit Le Portail, route de Garrevaques
81540 SOREZE
794 510 081 RCS Castres

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1er DECEMBRE 2021

Le 1er décembre 2021, à 19 heures, les associés de la Société LA FOLIA se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, à Villefranche-de-Lauragais, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre remise en mains propres en date du 30 novembre 2021.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Christian ANSOULT préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant votés par correspondance possèdent 150 actions, soit la totalité des actions ayant droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence de l'assemblée ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 et quitus au Président ;

 

- Affectation du résultat ;
- Fixation de la rémunération du Président Directeur Général Christian Ansoult et de la Directrice Générale Karine Ahache ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 8704 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 8704 euros.

Affectation

- Report à nouveau : 8704 euros

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des cinq derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – REMUNERATION DES DIRIGEANTS

L'assemblée générale décide de ne pas rémunérer ses dirigeants :
Christian Ansoult, président et Karine Ahache, directrice,

dans l'exercice de leur mandat pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 20 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés.

Le Président de l'assemblée Christian ANSOULT



Karine Ahache

